

DEC 44/2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 10 décembre 2015

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 10 décembre 2015

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 44/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015

E 10792



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 2 décembre 2015
(OR. en)**

**14827/1/15
REV 1 (fr)**

FIN 864

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Madame Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	2 décembre 2015
Destinataire:	Monsieur Pierre GRAMEGNA, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 44/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 44/2015.

p.j.: DEC 44/2015



BRUXELLES, LE 01/12/2015

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2015
SECTION III - COMMISSION TITRES: 19, 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 44/2015

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1903 Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

POSTE - 19 03 01 04 Autres mesures et opérations de gestion de crise	CE	-15 000 000,00
--	----	----------------

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CP	-15 000 000,00
---	----	----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, aide alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins	CE	15 000 000,00
	CP	15 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

19 03 01 04 - Autres mesures et opérations de gestion de crise

b) Données chiffrées à la date du 26/11/2015

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	85 250 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	85 250 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	23 689 445,47
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	61 560 554,53
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	46 560 554,53
7 Prélèvement proposé	15 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	17,60 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	8 005 554,53
2 Crédits disponibles à la date du 26/11/2015	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

L'adoption de la décision du Conseil relative à la création de chambres spécialisées au Kosovo ayant pris du retard, un montant de 51 millions d'EUR peut être redéployé pour d'autres besoins. Sur cette somme, 15 millions d'EUR peuvent être mis à disposition dans le cadre du présent virement.

I.2

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 26/11/2015

	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	150 000 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	-131 110 746,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	18 889 254,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	18 889 254,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	3 889 254,00
7 Prélèvement proposé	15 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	10,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 26/11/2015	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide de pays tiers spécifiques, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 26/11/2015

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	882 446 000,00	928 182 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00	0,00
2 Virements	108 077 134,00	149 264 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	990 523 134,00	1 077 446 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	976 158 134,00	919 244 979,30
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	14 365 000,00	158 201 020,70
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	29 365 000,00	173 201 020,70
7 Renforcement proposé	15 000 000,00	15 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,70 %	1,62 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	62 508,54	28 512,24
2 Crédits disponibles à la date du 26/11/2015	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

Au 26 novembre 2015, le taux d'exécution global pour le chapitre de l'aide humanitaire était de 98 % pour les crédits d'engagement et de 84 % pour les crédits de paiement.

Le montant initial de la réserve opérationnelle était fixé à 176 millions d'EUR, mais à ce stade, seuls 18 millions d'EUR en crédits d'engagement restent disponibles. Néanmoins, un montant de 13 millions d'EUR est en train d'être mis en place pour faire face à des situations d'urgence, notamment au Yémen, dans les pays touchés par le groupe Boko Haram et dans les pays de la zone Amérique latine/Caraïbes frappés par le phénomène El Niño, qui ne sont pas admissibles à un financement au titre du Fonds européen de développement. Il est prévu d'utiliser le restant, soit 5 millions d'EUR, pour d'autres situations critiques, comme dans la région des Grands Lacs.

Le conflit armé au Yémen continue de faire croître les besoins humanitaires sous l'effet de bombardements aériens soutenus, d'affrontements territoriaux, de la constitution de nombreuses milices et de groupes de combattants locaux et des difficultés pour accéder aux populations par les ports et par les routes. L'effondrement des services publics, la réduction de la production et des importations de denrées alimentaires, les déplacements de populations à grande échelle et l'inflation galopante n'ont fait qu'aggraver les crises sanitaire, alimentaire et nutritionnelle préexistantes. Le niveau de la malnutrition aiguë généralisée dépasse le seuil critique défini par la catégorisation de l'Organisation mondiale de la santé.

Des fonds supplémentaires de l'UE, à hauteur de 15 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement, sont requis d'urgence pour faire face aux conséquences les plus préoccupantes de cette crise, notamment les déplacements de populations et la dégradation des conditions de sécurité nutritionnelle, sanitaire et alimentaire des enfants et des groupes les plus vulnérables.

De plus amples informations concernant cette crise figurent dans l'annexe ci-jointe.

YEMEN

Total amount committed in 2014 for this crisis	EUR 33 million
Amount committed through the 2015 initial Humanitarian Implementation Plan (HIP) related to this crisis	EUR 25 million
Funds already committed this year for this crisis from the: - Operational Reserve - Emergency Aid Reserve	EUR 8 million + 2 million planned 0
Total amount from EU Humanitarian Aid budget committed in 2015 (i.e. total revised HIP and/or Emergency Decisions)	EUR 35 million
Other EU budget funding 2014-2015 (Development cooperation etc.)	EUR 108 million
Other donors (<i>source Financial Tracking Service as of 10/11/2015</i>)	USD 1.27 billion
Total additional needs	EUR 15 million

Timing
The funds are needed immediately, given the emergency nature of the crisis.

Why the additional funding is needed?
<p>After more than eight months of conflict, humanitarian needs continue to increase as result of sustained aerial bombardments, territorial warfare, formation of a plethora of militias and local fighters and difficult access to the population through the ports and across land. The collapse of government services, a reduction in food production and food imports, large-scale displacement of population and massive inflation have further aggravated pre-existing health, food and nutrition crises. The food security cluster is forecasting a 36% increase in the food insecurity level in parallel to a 30% reduction of crop harvests.</p> <p>Available surveys have shown alarming levels of malnutrition in Al Hodeidah governate according to data collected in August. The level of global acute malnutrition (GAM) is 31%. This is exceeding 15%, which is the ‘critical’ threshold as per the World Health Organisation categorisation. More critically, this level is classified as catastrophe by the Integrated Phase Classification (level 5) since GAM exceeds 30%. The severe acute malnutrition (SAM) was 8.9%, again at a critical level.</p> <p>Commercial imports, which accounted for 90% of Yemen’s food and fuel supplies before the conflict, have decreased dramatically. September data reveals that the level of fuel imports were 1 % of what was required. The United Nations Verification and Inspection Mechanism, aiming to speed up the import of commercial and humanitarian supplies, is not yet up and running and Hodeidah port is not yet fully operational since the earlier</p>

bombardments.

The Yemen Humanitarian Response Plan of USD 1.6 billion is currently 48% funded. The funding from the EU budget is so far at the 2014 levels. However, since the beginning of the crisis in March, the number of people in need have increased by 5.2 million (33% increase). Considering that Yemen became a Level 3 crisis in July 2015 and that 21.2 million people are now in need of assistance, additional funding is critically needed.

What will be the increase used for?

Additional funds are urgently needed to address the most alarming consequences of the crisis, such as displacement and deteriorating nutritional, health and food security conditions of children and the most vulnerable groups.

Priorities of intervention: areas affected by conflict displacements; response in the sectors of health and nutrition, water, sanitation and hygiene, food security.